



UNIVERSITÉ DE NANTES

DÉLIBÉRATION N°2018-03-13-3
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 13 mars 2018

POINT 3 : APPROBATION DE LA CONTRIBUTION 2018 DE L'UNIVERSITE DE NANTES A L'UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE (UBL)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015, le 3 juin 2016 et le 6 octobre 2017 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 24 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions l'octroi d'une subvention de deux-cent-vingt-mille euros (220 000 €) à l'Université Bretagne Loire (UBL), correspondant à la contribution 2018 de l'Université de Nantes.

À Nantes, le 13 mars 2018

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX